



## LES ARTS DANS MA RUE

### Compte rendu du conseil d'administration 10 avril 2016

**Présents :** Thérèse BESSETTE, Sabine BLONDEAU, Étienne BOGGIO, Michel BONNET, Georgina GLORIEUX, Lucie MONCHARMONT-VION, Gaël PERRON, Stéphanie RICHAUD, Brigitte WIART, Michel WIART

**Excusé :** Antony CHARMOILLAUX

#### Ordre du jour

Développement de l'association.....  
Communication.....  
Démarches et contacts.....  
Les actions prévues : pistes et calendrier.....  
Prochain CA.....

#### Synthèse de la discussion liminaire

Le CNAR a depuis 2005 démontré ses compétences en organisation et professionnalisation des Arts de la rue, mais aussi ses qualités à accompagner les professionnels et un large public dans notre petite ville. Chalon a gagné une renommée internationale grâce au festival, le CNAR offre aussi les compétences techniques pour garantir des spectacles à risque, avec par exemple des feux. Sans ces grands spectacles, moins de public, moins de retombées économiques pour Chalon.

#### Développement de l'association

Le bilan de Quartier de Lune aux Aubépins est positif car fédérateur : plus d'habitants du quartier qu'à l'accoutumée, grâce au retour d'Aubépine et au travail en ateliers participatifs menés par la Compagnie l'Homme debout et le CNAR. Les actions de communication sur l'événement ont permis d'expliquer au public ce qu'apportait le CNAR aux Chalonnais, et a augmenté le nombre d'adhésions à hauteur de 180, avec une cotisation moyenne de 6€.

Les prochains bulletins d'adhésions seront modifiés pour récolter le numéro de téléphone des adhérents et permettre une meilleure communication.

Fédérer largement, par exemple dans les associations de consommateurs ou les syndicats, en précisant toujours notre ligne de conduite et en refusant toute récupération. L'association Les Arts dans ma rue restera indépendante.

#### Communication

##### **Page Facebook**

S'organiser sur 3 jours pour apporter des explications pédagogiques sans diffuser autre chose sur la page Facebook, puis sur le site de l'association.



### **Site web**

Mettre l'accent sur les actions participatives menées par les professionnels avec des amateurs, scolaires et adultes. Le CNAR permet une vie locale enrichissante humainement.

Reprendre point par point les explications sur les actions du CNAR, dans une démarche pédagogique, pour que les (futurs) adhérents comprennent le but de l'association : Mettre l'accent sur Chalon dans la rue, les résidences, les sorties de chantier...

Expliquer que la fin du CNAR, ce serait un Chalon dans la rue avec 16 compagnies sur catalogue, et la fin du off.

### **Autres outils**

Le manifeste rédigé par Michel BONNET sera diffusée prochainement

### **Démarches et contacts**

- Étienne BOGGIO adresse une demande à M. DESSAUT et PLATRET lundi pour obtenir la copie des PV des conseils d'administration de la RAP des 11 et 13 avril. Georgina GLORIEUX fera part aux journalistes de l'envoi de ce courrier.
- Rencontre avec le maire le 4 mai à 16h30 à la mairie. Étienne BOGGIO ne pourra pas y être comme demandé, il nous faut imposer deux membres de l'association au moins pour l'entretien.
- Michel BONNET. remonte les informations sur l'association au ministère de la culture.
- Stéphanie RICHAUD se met en contact avec 3 associations de commerçants, Michel BONNET. avec celle de la Citadelle.
- Il est nécessaire de suivre les actions des artistes et compagnies par le biais de la Fédération Nationale des Arts de la Rue (grève d'intermittents, etc...), par les compagnies qui gravitent autour du CNAR et de recueillir aussi des témoignages d'hébergeurs du Chalonnais.
- La liste des compagnies et artistes à contacter est à faire. Sabine BLONDEAU s'en charge en début de semaine, pour que chacun puisse y ajouter ses prises de contacts.
- Voir de quel budget a besoin David MELIS pour l'évolution du site :
  - vidéos, son
  - paiement en ligne des adhésions et confirmation par mail
  - lettres d'info aux adhérents, proposée par Michel BONNET.
  - portraits des membres questions/réponses, Compte-rendus des réunions de l'association



- La Fédération nationale des Arts de la rue a intitulé ce vendredi 8 avril un de ses communiqués « Non à la mise à mort de l'Abattoir ». Elle propose d'informer sur la création de l'association et les moyens d'adhérer.

## **Les actions prévues : pistes et calendrier**

- Notre Assemblée générale pendant le festival Chalon dans la rue : date et organisation à définir.
- Un événement sur le festival en coopération avec les compagnies et les chalonnais, action ponctuelle, fédératrice et positive sur un temps court pour amener le public à participer à l'action.
  - Lucie MONCHARMONT-VION et Michel WIART s'en occupent pour les contacts locaux, Étienne BOGGIO contacte la Fédération.
- Charlotte BONNET, graphiste, travaillera sur des panneaux pour une action le 26 mai, lors de la présentation du festival.
- Inviter tous les adhérents à une Assemblée générale extraordinaire le 28 juin. Michel BONNET propose que cette réunion soit festive et musicale.
- Travail sur la structuration de l'association, les moyens et les formes d'information et d'action :
  - en réunions publiques avec d'anciens administrateurs de la RAP, des administrateurs d'autres CNAR, les commerçants chalonnais ;
  - par une réunion rapide de tous les adhérents, car certains sont prêts à agir pour soutenir le CNAR : en organisant un moment de convivialité, apéro ou pique-nique partagé avec séances de travail.

## **Prochain CA**

Nous nous retrouvons chez Étienne BOGGIO pour une prochaine réunion le 24 avril à 18h30.

La séance est levée à 20h30.

La réunion se prolonge par un temps convivial où chacun échange sur sa vision des arts de la rue à Chalon et sur son engagement.